

AVANT PREMIÈRE Natacha Polony: «Paul Magnette président!»

Paul Magnette, 45 ans, ministre-président de la Wallonie. - Crédits photo : FRANCOIS LENOIR/REUTERS

Vox Monde (<http://premium.lefigaro.fr/vox/monde/>) | Par [Natacha Polony \(#figp-author\)](#)

Mis à jour le 21/10/2016 à 17h08

LA CHRONIQUE DE NATACHA POLONY - Le ministre-président de la Wallonie porte la voix du Parlement wallon qui refuse de donner son accord au Parlement belge pour la ratification du traité de libre-échange avec le Canada.

Il faudrait toujours relire René Goscinny. Dans l'album *Astérix chez les Belges*, les fiers Gaulois sont furieux d'apprendre que Jules César décrit les Belges comme le peuple le plus brave de la Gaule. On adorerait que, piqués au vif, nos politiques aillent se mesurer au courage de leurs voisins. Mais le spectacle un peu falot de la campagne à droite, le naufrage surréaliste d'un président devenu un cas psychanalytique, nous laissent deviner que nous resterons de notre côté de la frontière. Le mauvais.

Malheureux citoyens français, connaissez-vous Paul Magnette? Il intéresse nettement moins la presse morale et progressiste que le fringant Justin Trudeau, premier ministre canadien censément de gauche, assez peu préoccupé de conquêtes sociales mais féru d'ouverture à l'Autre, surtout quand l'Autre réclame des droits pour sa minorité religieuse. Le premier est peut-être moins «cool» que le second, mais il vient de lui donner une leçon de souveraineté. Comme à nous tous.

Paul Magnette, 45 ans, est ministre-président de la Wallonie. Oui, on peut présider quelque chose à 45 ans chez nos voisins belges. Et en tant que ministre-président de la Wallonie, il porte la voix du **Parlement wallon qui refuse de donner son accord au Parlement belge pour la ratification du Ceta** (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/10/21/20002-20161021ARTFIG00052-traite-ue-canada-dernier-jour-pour-trouver-un-accord.php>), traité de libre-échange avec le

Canada. Ledit traité, négocié, comme **son frère jumeau pour les États-Unis, le Tafta (<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/08/29/97002-20160829FILWWW00017-traite-de-libre-echange-les-negociations-ont-echoue.php>)**, dans des conditions de secret totalement rocambolesques, ne se contente pas d'abaisser les tarifs douaniers, comme on l'attend d'un traité dit de libre-échange. Il met en place des normes dont le but est d'affaiblir les États face au pouvoir des multinationales. À travers les tribunaux arbitraux, il donne la possibilité à une entreprise d'attaquer, par exemple, un État dont le changement de politique la priverait des bénéfices qu'elle avait projetés. Il protège la propriété intellectuelle des semenciers sur les graines employées par les paysans, mais pas celle des artisans fabriquant des produits d'appellation d'origine contrôlée. Et surtout, il met en place des mécanismes dits «effets de cliquet», qui interdisent tout retour en arrière, même au cas où un gouvernement démocratiquement élu voudrait remettre en cause tout ou partie de l'accord.

Paul Magnette dit préférer «un isolement diplomatique à une coupure avec la société civile wallonne, dont des pans entiers (syndicats, ONG, agriculteurs...) s'opposent au traité»

Paul Magnette a donc réclamé (<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/10/18/20002-20161018ARTFIG00066-l-avenir-du-ceta-suspendu-au-choix-des-wallons.php>) «des clauses juridiquement contraignantes qui fassent en sorte que si demain il y a un conflit entre une multinationale et un État, on n'ait pas affaibli les pouvoirs de l'État de réguler, de protéger nos services publics, nos normes sociales, environnementales, tout ce qui fait le modèle de société européen auquel nous sommes très attachés». Mieux: à ceux qui l'accusaient de faire de son pays un paria, il a dit préférer «un isolement diplomatique à une coupure avec la société civile wallonne, dont des pans entiers (syndicats, ONG, agriculteurs...) s'opposent au traité» parce qu'il «sonne l'arrêt de mort de l'agriculture wallonne déjà en crise».

Un gouvernant qui se soucie de protéger l'agriculture et les services publics, il est vrai que c'est assez surprenant. Les hiérarques de la Commission européenne n'en reviennent pas

Un gouvernant qui se soucie de protéger l'agriculture et les services publics, il est vrai que c'est assez surprenant. Les hiérarques de la Commission européenne n'en reviennent pas. Pas plus que les gouvernants français, qui n'ont pas de mots assez durs pour le Tafta (du moins jusqu'en mai 2017), depuis qu'ils ont compris que les peuples s'y opposent farouchement, mais qui trouvent le Ceta tout à fait acceptable. À l'ultimatum qui lui était lancé, Paul Magnette (qui connaît son sujet: il est l'auteur d'une thèse sur *Citoyenneté et construction européenne*) a répondu qu'il laisserait se dérouler le processus démocratique. Étrange considération quand tout a été fait, depuis quarante ans, pour qu'aucun processus démocratique ne puisse entraver l'inexorable progression de la globalisation libre-échangiste déguisée en rêve européen. La Commission européenne avait d'abord essayé de faire qualifier le traité de «non-mixte», ce qui signifie qu'il ne relève que de la responsabilité des instances européennes et pas des États. Raté. Il a donc fallu consentir à un vote des parlements.

De partout, on entend les uns et les autres s'agacer que trois millions et demi de Wallons bloquent un traité qui concerne 500 millions d'Européens et qui est accepté par leurs représentants. Voilà qui nous prouve seulement que ces heureux Wallons sont les seuls à disposer encore de représentants qui les représentent vraiment, défendant leurs intérêts plutôt que les dogmes d'une oligarchie déterritorialisée et protégeant jalousement leur souveraineté, c'est-à-dire leur droit de décider de leur destin.

Aussi, chers amis wallons, montrez-vous magnanimes envers des voisins nécessiteux. Prêtez-nous Paul Magnette pour cette élection de 2017 dont les enjeux essentiels sont d'ores et déjà évacués par nos candidats. Il est prédestiné. Le siège de la présidence wallonne, la Maison jamboise à Namur, est surnommé l'Élysette.

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 22/10/2016. **[Accédez à sa version PDF en cliquant ici \(http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2016-10-22\)](http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2016-10-22)**



<http://plus.lefigaro.fr/page/natacha-polony>

Natacha Polony (<http://plus.lefigaro.fr/page/natacha-polony>)

Suivre (<http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/60957>)

Journaliste